

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 10 juillet 2015**  
**(convocation du 3 juillet 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50  
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30  
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30  
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne  
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique  
M. AOUZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h  
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15  
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50  
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique  
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10  
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel  
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50  
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique  
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h  
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

**EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mérignac - Association Transtech Aquitaine - Organisation du salon l'Nov Pro le 8 octobre 2015 et soutien au programme de transfert d'innovation - Subventions de Bordeaux Métropole - Conventions - Décision - Autorisation**

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine, soutenue par Bordeaux Métropole depuis 2006, a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert de technologie grâce aux échanges entre innovateurs et industriels.

Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété industrielle, de prototypage, de recherche d'investisseurs ou de négociations. Elle accompagne ainsi, annuellement, en moyenne, une vingtaine de porteurs de projets.

Le programme d'actions de l'association Transtech Aquitaine, pour l'année 2015, s'inscrit dans la poursuite du programme d'actions entamé en 2014. Ainsi, l'association organise le salon l'Nov Pro qui se déroulera le 8 octobre 2015 à la Maison des Associations de Mérignac, sous forme, notamment, de rencontres professionnelles, mais mettra également en œuvre une action de transfert d'innovations validées, issues des inventeurs vers les petites et moyennes entreprises (PME) du territoire ou les technopoles métropolitaines, notamment celles comprises dans le champ d'intervention de Bordeaux Technowest et Bordeaux Unitec.

**I – La dixième édition du festival international de l'innovation l'Nov Pro le 8 octobre 2015**

Les rencontres professionnelles de l'innovation l'Nov Pro se composent de trois évènements :

- Un forum de la création d'entreprises innovantes et de développement d'inventions : des entreprises et des institutions représenteront un panel des interlocuteurs que rencontre un inventeur tout au long de son parcours « de l'idée à la création d'entreprises ».
- Des rendez-vous d'affaires : des projets d'inventeurs sont sélectionnés et intégrés dans un catalogue présenté à différentes entreprises, notamment la grande distribution. Ces entreprises choisissent ensuite de se faire présenter les projets et leurs inventeurs au cours de la journée l'Nov Pro.

- Un concours tremplin par lequel les inventions sélectionnées passeront devant un jury de professionnels et seront sélectionnées pour un suivi du développement de leur projet vers la labellisation ou vers une entreprise ou une pépinière d'entreprises.

Les inventeurs de projets innovants sont principalement issus de la région Aquitaine (79%) dont 36% issus du territoire métropolitain, et indépendants.

Les entreprises et institutions présentes sur le forum sont majoritairement locales et les entreprises qui participent aux rendez-vous d'affaires sont majoritairement nationales.

Bordeaux Métropole qui a soutenu le salon l'Nov Pro en 2014 à hauteur de 7 000 € est sollicitée pour reconduire son soutien du même montant dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 96 482 € détaillé ci-après :

Dépenses	€ T.T.C	Recettes	€ T.T.C
Charges de personnel	68 632	Ville de Mérignac	3 500
Charges de fonctionnement	14 850	Conseil régional Aquitaine	20 000
Charges l'Nov Pro :		Jeunesse et sports	2 000
-Fournitures com et pub	200	Bordeaux Métropole	7 000
-Etude communication	5 000	FEDER *	30 000
-Déplacements/réception	6 300	Agence de services et de paiements	
-Autres charges	1 500	Ressources propres	16 105
			17 877
<b>Total</b>	<b>96 482</b>	<b>Total</b>	<b>96 482</b>

\*FEDER : fonds européens de développement régional

## II – Le transfert d'innovations validées issues des inventeurs vers les PME du territoire

L'objectif de cette action est de s'appuyer sur des experts et mandataires qui iront chercher les PME du territoire. Cette action entamée en 2012 commence à enregistrer des résultats et sera reconduite en 2015.

Le public ciblé par Transtech Aquitaine concerne les petites et moyennes entreprises du territoire métropolitain en priorité afin de leur permettre d'intégrer l'innovation issue des inventeurs dans leur activité, de conforter les emplois, d'augmenter leur chiffre d'affaires et trouver de nouveaux débouchés.

Dans ce volet, deux types d'actions sont mises en œuvre par Transtech Aquitaine :

### 1- L'encouragement à la création d'entreprises :

Dès que le dossier présenté par l'inventeur a été validé par Transtech Aquitaine, le projet est mis en pépinière jusqu'à la création autonome de l'entreprise par l'inventeur (pépinières de Bordeaux Technowest sur l'Aéroparc ou l'Ecoparc, de Bordeaux Unitec, par exemple).

Dans ce cadre actuellement, plusieurs projets qui, après validation, pourraient se traduire par une création d'entreprise, soit en cours d'étude dans les pépinières suivantes :

- Dans la pépinière de Bordeaux Aquitaine Pionnières,

- Dans la pépinière de Bordeaux Technowest (pépinière Ecoparc),
- Dans la pépinière de Bordeaux Technowest (pépinière de l'Aéroparc).

## 2- Soutien à l'innovation des entreprises

Après l'identification et la pré-validation du projet d'invention par Transtech Aquitaine, il s'agit d'organiser la confrontation de l'inventeur à la grande distribution pour vendre son invention, sans nécessairement créer sa propre entreprise.

Dans ce cas de figure, si l'inventeur n'a pas vendu son brevet, Transtech Aquitaine peut aller prospection les PME du territoire susceptibles d'enrichir ou compléter leur production avec l'invention brevetée.

Ainsi, en 2014, 30 projets ont été validés et présentés pour être orientés vers les technopoles (Bordeaux Technowest, Bordeaux Unitec) ou les petites et moyennes entreprises (PME) de l'agglomération.

Pour ce volet transfert d'innovations, Bordeaux Métropole est sollicitée à hauteur de 4 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 89 333 € détaillé ci-après :

<b>Dépenses</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>Recettes</b>	<b>€ T.T.C</b>
Charges de personnel	68 633	Ville Mérignac	3 500
Charges de fonctionnement	14 850	Conseil régional Aquitaine	20 000
Charges d'accompagnement inventeurs :		Bordeaux Métropole	4 000
- Services extérieurs	2 000	FEDER	30 000
- Déplacements/réceptions	2 500	Agence de services et de paiement	16 106
- Achats matériel	1 000	Ressources propres	15 727
- Autres charges	350		
<b>TOTAL</b>	<b>89 333</b>	<b>TOTAL</b>	<b>89 333</b>

Pour mémoire, en 2014, il a été attribué 4 000 € à l'association Transtech Aquitaine pour cette action mise en place en 2012.

Il est demandé à Bordeaux Métropole de maintenir son soutien sur cette action.

Bordeaux Métropole propose, dans le cadre de sa politique de maîtrise des subventions de fonctionnement accordées en 2015, de diminuer sa participation au salon l'Nov Pro de 7 000 € à 6 000 € et de maintenir sa participation à hauteur de 4 000 € sur le volet transfert d'innovations.

En conséquence, il doit être considéré que ce montant de subvention de 10 000 € est à rapporter au montant de dépenses subventionnables ramené à 185 115€ T.T.C pour les deux actions (soit 95 482 € T.T.C pour le salon l'Nov Pro et 89 333 € T.T.C pour le transfert d'innovation).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le règlement d'intervention à vocation économique adopté par délibération n°2012/0326 du Conseil communautaire du 25 mai 2012,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que les demandes de subvention de l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation des rencontres professionnelles l'Nov Pro qui se dérouleront le 8 octobre 2015 à Mérignac, et les actions de transfert d'innovation vers les PME sont recevables dans la mesure où elles contribuent au développement de l'innovation et favorisent le transfert de technologie en direction des PME du territoire métropolitain.

**DECIDE**

**Article 1** : il est attribué à l'association Transtech Aquitaine :

- Une subvention de 6 000 € pour l'organisation des rencontres professionnelles l'Nov Pro qui se dérouleront le 8 octobre 2015 à Mérignac,
- Une subvention de 4 000 € pour les actions de transfert d'innovation vers les PME du territoire métropolitain,

**Article 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer les conventions ci-annexées, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement des subventions métropolitaines précitées,

**Article 3** : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900 .

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2015

M. FRANCK RAYNAL